

MAIRIE DE VILLEMADE
82130

La prochaine séance du Conseil Municipal se déroulera le lundi 15 décembre 2025 à 18 heures 30 à la mairie pour délibérer sur les affaires énoncées ci-dessous :

Ordre du jour

- Délibération autorisations d'absences
 - Action sociale des employés
 - Demande de fonds de concours au GMCA : éclairage du clocher en LED, installation d'une horloge astronomique digitale à la mairie, achat d'un ordinateur portable direction école,
 - Demande de subvention au Conseil Départemental : éclairage du clocher en LED
 - Décisions modificatives avant clôture des comptes
 - Remboursement caution ancienne boulangerie
 - Construction de la maison médicale : choix de l'architecte
 - Recensement de la population : recrutement et rémunération
 - Versement des subventions aux associations
 - Convention informatique du CDG82 : révision des tarifs de la messagerie et ajout de nouvelles prestations
 - Délibération créances éteintes
 - Délibération créances admises en non-valeur
 - Avenant n°13 à la convention de mise à disposition des services de la commune au bénéfice du GMCA.
 - Délibération sur le rapport d'activité 2024 du GMCA
 - Délibération tarif location ancienne forge
- Question diverse :
- Organisation des vœux 2026